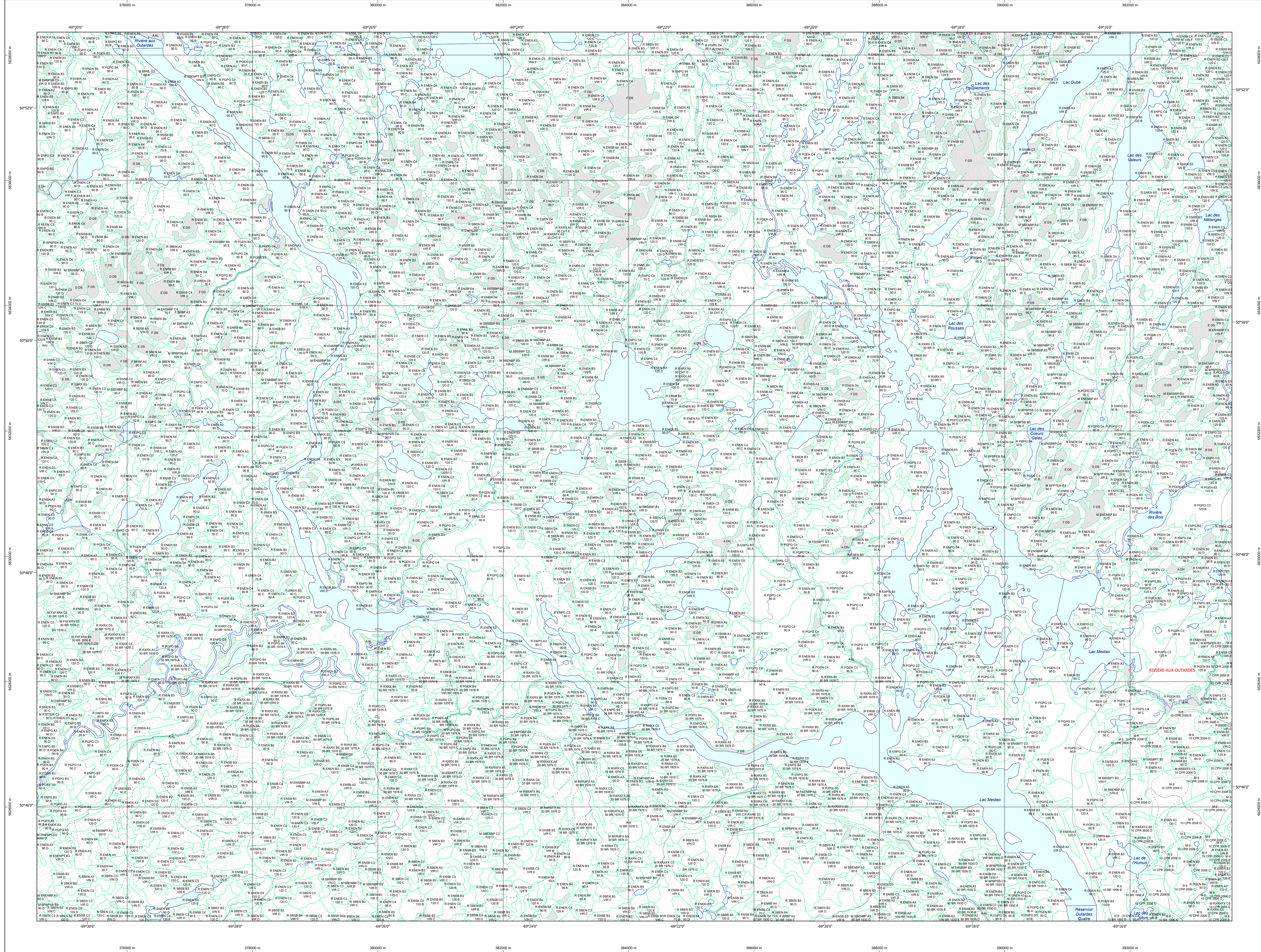


Carte écoforestière



STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	Produit	Non forestier
S1	Sous-produit bois	X	X
S2	Sous-produit bois	X	X
S3	Sous-produit bois	X	X
S4	Sous-produit bois	X	X
S5	Sous-produit bois	X	X
S6	Sous-produit bois	X	X
S7	Sous-produit bois	X	X
S8	Sous-produit bois	X	X
S9	Sous-produit bois	X	X
S10	Sous-produit bois	X	X
S11	Sous-produit bois	X	X
S12	Sous-produit bois	X	X
S13	Sous-produit bois	X	X
S14	Sous-produit bois	X	X
S15	Sous-produit bois	X	X
S16	Sous-produit bois	X	X
S17	Sous-produit bois	X	X
S18	Sous-produit bois	X	X
S19	Sous-produit bois	X	X
S20	Sous-produit bois	X	X
S21	Sous-produit bois	X	X
S22	Sous-produit bois	X	X
S23	Sous-produit bois	X	X
S24	Sous-produit bois	X	X
S25	Sous-produit bois	X	X
S26	Sous-produit bois	X	X
S27	Sous-produit bois	X	X
S28	Sous-produit bois	X	X
S29	Sous-produit bois	X	X
S30	Sous-produit bois	X	X
S31	Sous-produit bois	X	X
S32	Sous-produit bois	X	X
S33	Sous-produit bois	X	X
S34	Sous-produit bois	X	X
S35	Sous-produit bois	X	X
S36	Sous-produit bois	X	X
S37	Sous-produit bois	X	X
S38	Sous-produit bois	X	X
S39	Sous-produit bois	X	X
S40	Sous-produit bois	X	X
S41	Sous-produit bois	X	X
S42	Sous-produit bois	X	X
S43	Sous-produit bois	X	X
S44	Sous-produit bois	X	X
S45	Sous-produit bois	X	X
S46	Sous-produit bois	X	X
S47	Sous-produit bois	X	X
S48	Sous-produit bois	X	X
S49	Sous-produit bois	X	X
S50	Sous-produit bois	X	X
S51	Sous-produit bois	X	X
S52	Sous-produit bois	X	X
S53	Sous-produit bois	X	X
S54	Sous-produit bois	X	X
S55	Sous-produit bois	X	X
S56	Sous-produit bois	X	X
S57	Sous-produit bois	X	X
S58	Sous-produit bois	X	X
S59	Sous-produit bois	X	X
S60	Sous-produit bois	X	X

Exemple d'appellation

Titre de hauteur	Titre de hauteur	Produit	Non forestier
100 m	100 m	X	X
100 m	100 m	X	X
100 m	100 m	X	X
100 m	100 m	X	X
100 m	100 m	X	X

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

BOIS
Couvert plus de 75% de la surface terrain totale et occupé par des essences boisées.

BOIS
Couvert plus de 75% de la surface terrain totale et occupé par des essences boisées.

MELANGES
Couvert plus de 75% de la surface terrain totale et occupé par des essences boisées.

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

Code	Essences	Code	Essences	Code	Essences
R	Épicéa	B	Bouleau à papier	F	Fusain
P	Épicéa rouge	BV	Bouleau vert	FV	Fusain vert
PE	Épicéa rouge	BVV	Bouleau vert	FVV	Fusain vert
PO	Épicéa rouge	BVV	Bouleau vert	FVV	Fusain vert
PR	Épicéa rouge	BVV	Bouleau vert	FVV	Fusain vert
PS	Épicéa rouge	BVV	Bouleau vert	FVV	Fusain vert
PV	Épicéa rouge	BVV	Bouleau vert	FVV	Fusain vert
PRV	Épicéa rouge	BVV	Bouleau vert	FVV	Fusain vert
PVV	Épicéa rouge	BVV	Bouleau vert	FVV	Fusain vert
PRVV	Épicéa rouge	BVV	Bouleau vert	FVV	Fusain vert
PVVV	Épicéa rouge	BVVV	Bouleau vert	FVVV	Fusain vert
PVVVV	Épicéa rouge	BVVVV	Bouleau vert	FVVVV	Fusain vert

CLASSES D'ÂGE

Régularité	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70
REGULIER	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70
REGULIER	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70
REGULIER	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70
REGULIER	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70

PERTURBATIONS D'ORIGINE

Code	Description	Code	Description
CNT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
DT	Défrichement total	COU	Coupe à diamètre limité
EP	Exploitation partielle	COV	Coupe à diamètre variable
BR	Brisa total	CAM	Coupe de démarrage
VER	Vegeta gavel	CO	Coupe de démarrage
		CJ	Coupe de démarrage
		CP	Coupe de démarrage
		CPA	Coupe de démarrage
		CPB	Coupe de démarrage
		CPD	Coupe de démarrage
		CPV	Coupe de démarrage
		CPW	Coupe de démarrage
		CPX	Coupe de démarrage
		CPY	Coupe de démarrage
		CPZ	Coupe de démarrage
		CPAA	Coupe de démarrage
		CPAB	Coupe de démarrage
		CPAC	Coupe de démarrage
		CPAD	Coupe de démarrage
		CPAE	Coupe de démarrage
		CPAF	Coupe de démarrage
		CPAG	Coupe de démarrage
		CPAH	Coupe de démarrage
		CPAI	Coupe de démarrage
		CPAJ	Coupe de démarrage
		CPAK	Coupe de démarrage
		CPAL	Coupe de démarrage
		CPAM	Coupe de démarrage
		CPAN	Coupe de démarrage
		CPAO	Coupe de démarrage
		CPAP	Coupe de démarrage
		CPAQ	Coupe de démarrage
		CPAR	Coupe de démarrage
		CPAS	Coupe de démarrage
		CPAT	Coupe de démarrage
		CPAU	Coupe de démarrage
		CPAV	Coupe de démarrage
		CPAW	Coupe de démarrage
		CPAX	Coupe de démarrage
		CPAY	Coupe de démarrage
		CPAZ	Coupe de démarrage
		CPBA	Coupe de démarrage
		CPBB	Coupe de démarrage
		CPBC	Coupe de démarrage
		CPBD	Coupe de démarrage
		CPBE	Coupe de démarrage
		CPBF	Coupe de démarrage
		CPBG	Coupe de démarrage
		CPBH	Coupe de démarrage
		CPBI	Coupe de démarrage
		CPBJ	Coupe de démarrage
		CPBK	Coupe de démarrage
		CPBL	Coupe de démarrage
		CPBM	Coupe de démarrage
		CPBN	Coupe de démarrage
		CPBO	Coupe de démarrage
		CPBP	Coupe de démarrage
		CPBQ	Coupe de démarrage
		CPBR	Coupe de démarrage
		CPBS	Coupe de démarrage
		CPBT	Coupe de démarrage
		CPBU	Coupe de démarrage
		CPBV	Coupe de démarrage
		CPBW	Coupe de démarrage
		CPBX	Coupe de démarrage
		CPBY	Coupe de démarrage
		CPBZ	Coupe de démarrage
		CPCA	Coupe de démarrage
		CPCB	Coupe de démarrage
		CPCC	Coupe de démarrage
		CPCD	Coupe de démarrage
		CPCE	Coupe de démarrage
		CPCF	Coupe de démarrage
		CPCG	Coupe de démarrage
		CPCH	Coupe de démarrage
		CPCI	Coupe de démarrage
		CPCK	Coupe de démarrage
		CPCL	Coupe de démarrage
		CPCM	Coupe de démarrage
		CPCN	Coupe de démarrage
		CPCO	Coupe de démarrage
		CPCP	Coupe de démarrage
		CPDQ	Coupe de démarrage
		CPDR	Coupe de démarrage
		CPDS	Coupe de démarrage
		CPDT	Coupe de démarrage
		CPDU	Coupe de démarrage
		CPDV	Coupe de démarrage
		CPDW	Coupe de démarrage
		CPDX	Coupe de démarrage
		CPDY	Coupe de démarrage
		CPDZ	Coupe de démarrage
		CPEA	Coupe de démarrage
		CPEB	Coupe de démarrage
		CPED	Coupe de démarrage
		CPPE	Coupe de démarrage
		CPPE	Coupe de démarrage
		CPPE	Coupe de démarrage

SERIE PEUPELEMENTS ECOFORESTIERS 1/20 000

Voies de communication et ponts	Obstacles et infrastructures	Courbe de niveau	Peuplement écoforestier	Métadonnées	Sources
Classe 1, HN - Hors norme	Bâtiment, site, réservoir	Courbe de niveau maîtresse	Peuplement écoforestier	Surface de référence géodésique	Donnée
Classe 2	Chute, rapide, écueil	Courbe de niveau intermédiaire	Peuplement improduit	Système de référence géodésique	Assise cartographique (données topographiques)
Classe 3	Centre de ski alpin	Estac	Peuplement non forestier	Projection cartographique	Hydrographie officielle (données hydrographiques)
Classe 4	Hydrobase	Morcellement		Objet des altitudes	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Classe 5	Hydrobase	Morcellement foncier		Équidistance des courbes de niveau	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
NF - Non forestier (Adresse Québec)	Mine à ciel ouvert	Frontières		Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	
	Pylobes	Frontière internationale		Longueur des courbes de niveau	
	Terrain de camping	Frontière interprovinciale		Longueur originale (méridien central)	
	Barrage, barrage de castor	Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador		Latitude d'origine (équateur)	
	Remonte-mécanique	Cette frontière n'est pas définie		Courbe d'origine	
	Ligne de transport d'énergie			Facteur d'échelle	

TERAINS FORESTIERS

Code	Description	Code	Description
DC	Défriché ou semi-défriché humide	DES	Desert
DC	Défriché ou semi-défriché sec	DES	Desert
AL	Autre	DES	Desert
DC	Défriché ou semi-défriché humide	DES	Desert
DC	Défriché ou semi-défriché sec	DES	Desert
AL	Autre	DES	Desert

CLASSES DE PENTE

Code	Désignation	Taux d'inclinaison
A	Faible	0% à 4%
B	Moyenne	4% à 8%
C	Moyenne	8% à 15%
D	Moyenne	15% à 25%
E	Fort	25% à 40%
F	Fort	40% et plus
G	Fort	40% et plus

Informations forestières
 Année des photos pour la production de la carte : 2015
 Date de mise à jour provisoire : Juillet 2020
 Surface minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Production : Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
 2700, 44 Avenue Duval, Québec H3A 1A9
 (418) 386-6800

Diffusion : Directions des inventaires forestiers
 444 Avenue Duval, Québec H3A 1A9
 (418) 386-6800

AVERTISSEMENT
 Les limites de peuplement forestier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

© Gouvernement du Québec

